



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Adaptation des logements au changement climatique

Question au Gouvernement n° 1714

Texte de la question

ADAPTATION DES LOGEMENTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme la présidente . La parole est à M. Nicolas Bonnet.

M. Nicolas Bonnet . Hier, le ministre Lefèvre nous appelait à dépolitiser le débat sur le changement climatique. Il faut au contraire le politiser (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS*), car nous avons besoin de décisions politiques sur ce sujet.

M. Benjamin Lucas-Lundy . Il a raison !

M. Nicolas Bonnet . Depuis neuf ans, les vôtres n'ont pas été à la hauteur. Elles ont permis à ce changement de s'aggraver et nous laissent insuffisamment préparés à ses conséquences. Pourtant, de nombreux scientifiques nous alertent depuis des dizaines d'années, ceux-là mêmes que Mme Le Pen qualifiait de « trop alarmistes » et que M. Macron semblait méconnaître quand il se demandait « qui aurait pu prédire ? ».

Le constat est là : les catastrophes climatiques, comme les canicules, sont et seront plus intenses, plus longues, plus fréquentes, plus précoces.

J'en viens à la surchauffe des bâtiments, ces logements bouillottes devenus inhabitables en période de forte chaleur. Il y a un an déjà, 150 députés, dont moi-même, issus de huit groupes différents, se sont associés à la Fondation pour le logement des défavorisés pour inviter le gouvernement à prendre des mesures simples et efficaces. À cette fin, ils ont déposé une proposition de loi visant notamment à lever les contraintes pesant sur l'installation de protections solaires extérieures des fenêtres et à inciter les propriétaires à protéger leurs locataires en installant ces protections, ainsi que des brasseurs d'air – des mesures peu énergivores et peu coûteuses. MaPrimeRénov doit rapidement évoluer pour accompagner ces mesures en favorisant, dans le cadre des travaux d'isolation, le déphasage thermique qui permet de mitiger l'effet des fortes chaleurs.

Quant aux climatiseurs, il est important de rappeler qu'ils augmentent fortement les factures d'énergie, aggravent la surchauffe urbaine et émettent des gaz à effet de serre. Ils constituent une solution, mais de dernier recours : il ne faut s'y résoudre qu'après avoir traité les facteurs de surchauffe. Ainsi, l'installation de climatiseurs ne doit être considérée ni comme un tabou, ni comme une fin en soi – contrairement à ce que prétend l'extrême droite de manière caricaturale.

Pour relever le défi des bouillottes thermiques, êtes-vous prêt à prendre les mesures que je viens d'évoquer ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de la ville et du logement.

M. Vincent Jeanbrun, ministre de la ville et du logement . Je remercie à mon tour tous ceux qui se mobilisent et

j'ai une pensée particulière pour toutes les associations dont les bénévoles s'occupent des personnes les plus fragiles, celles qui sont à la rue et souffrent terriblement de cette canicule.

M. Benjamin Lucas-Lundy . Kasbarian à la rue !

M. Boris Tavernier . Abrogez la loi Kasbarian !

M. Vincent Jeanbrun, ministre . Heureusement qu'ils sont là pour les protéger !

Je réponds à votre question juste et pertinente : ces dernières années, nous avons consacré beaucoup d'argent à la rénovation thermique des bâtiments, notamment pour assurer le confort d'hiver. Nous devons nous doter de davantage d'outils et nous appuyer sur des financements plus importants pour lutter contre les facteurs de réchauffement des logements. C'est pourquoi, lors de l'examen de la proposition de loi qu'a défendue Valérie Létard dans le cadre de la niche parlementaire du groupe LIOT, l'amendement présenté par votre présidente de groupe a reçu un avis favorable du gouvernement. Il faut le dire – j'en parlais tout à l'heure avec Monique Barbut :...

M. Benjamin Lucas-Lundy . Elle est donc ici !

M. Vincent Jeanbrun, ministreune baie vitrée d'un mètre carré en plein soleil est l'équivalent d'un radiateur de 500 watts installé dans votre domicile ! La nécessité d'installer des volets et, plus généralement, des protections contre une telle surchauffe relève de l'évidence.

À l'occasion d'une conférence de presse, Monique Barbut et moi-même avons annoncé plusieurs mesures, dont l'extension du dispositif MaPrimeRénov aux équipements de protection ou encore aux brasseurs d'air.

Vous avez évoqué la climatisation. Il convient d'aborder cet outil sans dogmatisme : étant donné son caractère énergivore, il faut l'installer, non pas partout au détriment du reste, mais quand c'est possible et nécessaire. En tout état de cause, nous sommes pleinement mobilisés...

M. Benjamin Lucas-Lundy . Je ne crois pas !

M. Vincent Jeanbrun, ministrepour lutter aussi bien contre les passoires que contre les bouilloires thermiques. Merci de m'avoir permis de clarifier ce point. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Bonnet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1714

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Ville et Logement

Ministère attributaire : Ville et Logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 juin 2026